# COMITÉ CONSULTATIF CLIENT D'ACCÈS LINGUISTIQUE

Le **Comité consultatif client d'accès linguistique** (**Language Access Customer Advisory Group)** est un organisme de consultation composé de clients et de parties prenantes ayant une maîtrise limitée de l'anglais (Limited English Proficient – LEP) ou ne maîtrisant pas du tout l'anglais (Non-English Proficient – NEP) du Département des services sociaux (Department of Human Services – DHS) qui se sont associés au DHS afin de pouvoir donner leur avis sur les stratégies pour améliorer l'expérience des clients du LEP et du NEP en :

- Donnant des conseils sur les observations, problèmes ou préoccupations liés à l'accès linguistique fourni par les centres de services du DHS ou d'autres services du DHS ;
- Faisant des recommandations au DHS afin d'améliorer les services d'accès linguistique ;
- Contribuant au développement des politiques des organismes concernant l'accès linguistique.

## Fréquence et lieu des réunions

Le Comité consultatif se réunit tous les trimestres aux dates et lieux qui conviennent le mieux aux membres du groupe.

## Comment participer

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez participer au Comité consultatif d'accès linguistique, veuillez contacter Jaime Holguin, le coordinateur de l'accès linguistique du DHS sur jaime.holguin@dc.gov ou au (202) 671 4731.